



---

Traité sur le commerce des armes  
5<sup>ème</sup> Conférence des États parties au  
Genève, du 26 au 30 août 2019  
**Point de l'ordre du jour 4: Débat général**

---

Monsieur le Président,

Tout d'abord, nous tenons à vous remercier pour votre présidence du Traité sur le commerce des armes (TCA) au cours de l'année écoulée. Vos efforts inlassables nous ont permis d'accomplir des progrès dans de multiples domaines. La Suisse est heureuse d'accueillir à Genève la 5<sup>ème</sup> Conférence des États parties au Traité.

Nous tenons également à exprimer notre gratitude au Secrétariat pour la préparation efficace de la Conférence. Nous félicitons aussi les différents groupes de travail des efforts accomplis au cours du cycle préparatoire à la Conférence.

Réaliser les objectifs du Traité sur le commerce des armes est une entreprise commune nécessitant un engagement soutenu de l'ensemble des parties prenantes, que ce soit les États parties ainsi que les signataires, la société civile ou l'industrie. Compte tenu du niveau de participation, du programme de travail et du calendrier des événements parallèles, je suis convaincu que notre Conférence nous permettra de progresser dans la mise en œuvre effective du Traité.

Nous vous sommes reconnaissants, Monsieur le Président, d'avoir choisi la thématique de la violence basée sur le genre en tant que sujet particulier pour la CSP5, de l'avoir fait avancer et d'avoir soumis à notre considération un ensemble de décisions qui nous permettront de poursuivre nos efforts en la matière.

Depuis le début des années 2000, le volume des transferts internationaux d'armes conventionnelles lourdes a connu une hausse constante. Il a augmenté de 7,8 % entre la période 2009-2013 et la période 2014-2018. Une mise en œuvre rigoureuse du Traité est une nécessité afin que ce commerce s'exerce de manière responsable. Pour sa réussite, plusieurs facteurs sont primordiaux. Permettez-moi de relever trois défis en particulier.

L'universalisation du Traité est essentielle à la réalisation de son objet et but. Pour cette raison, nous sommes heureux de compter 104 États parties à ce jour. Nous tenons à souhaiter la bienvenue et féliciter le Suriname, la Guinée-Bissau, le Mozambique, Palau, le Liban, le Botswana et le Canada pour leur adhésion au Traité depuis la 4<sup>ème</sup> Conférence des États parties.

La transparence et la soumission de rapports annuels sur les exportations et importations d'armes sont un pilier essentiel du Traité. Les obligations au titre de l'article 13 sont de nature juridiquement contraignante et leur respect est crucial pour la réussite et la crédibilité du traité.



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Nous sommes préoccupés du fait que la proportion d'États parties au TCA ayant soumis un rapport a diminué en 2018. Nous appelons les Etats parties à remplir leurs obligations en la matière.

Nous sommes également préoccupés par les défis financiers significatifs auxquels le Traité est confronté. Ceux-ci sont dus au non-paiement ou au paiement en retard par certains Etats de leurs contributions obligatoires. Nous appelons ces Etats à remplir leurs obligations financières à l'endroit du traité et appuyons la pleine mise en œuvre des règles financières adoptées lors de la 1<sup>ère</sup> Conférence des Etats parties. Il sera par ailleurs essentiel d'adopter des mesures d'ici la clôture de nos travaux afin de stabiliser la situation, notamment concernant la question des liquidités.

Dans ce contexte financier difficile, la Suisse a décidé de poursuivre son soutien « in-kind » au Secrétariat du TCA dans le cadre de sa stratégie d'Etat hôte. Le renouvellement de ce soutien porte à ce stade sur les deux prochains cycles financiers (2020-2021). La Suisse prendra notamment en compte les décisions prises par les Etats parties afin de stabiliser la situation financière dans toute décision de renouveler son soutien « in-kind » au-delà de 2021.

Monsieur le Président,

Nous avons parcouru un long chemin depuis l'entrée en vigueur du TCA en décembre 2014 et nous avons fait beaucoup de progrès. Toutefois, nous avons encore d'importants défis à relever comme je viens de le souligner. Ce n'est qu'en poursuivant ce travail que nous pourrons contribuer à la réalisation des objectifs du TCA. Je peux vous assurer que la Suisse poursuivra son engagement en faveur de cette mission.

Merci, Monsieur le Président.